

32^e assemblée générale annuelle : Une place pour vous à JEVI !



Michel Thibault
Président
Conseil d'administration

Bonjour membres de JEVI.

Nous voici à nouveau arrivés à ce temps de l'année où nous faisons le point, en assemblée générale des membres, sur nos réalisations et nos défis en prévention du suicide en Estrie.

Comme vous le constaterez lors de l'assemblée générale annuelle à laquelle vous êtes convoqués, le 11 juin prochain, l'équipe de JEVI a encore une fois « fait des miracles » cette année. En effet, avec le même nombre d'intervenants, 17 130 interventions téléphoniques ont été traitées, soit près de 3 000 de plus que l'an dernier. Pas surprenant que nous constatons un réel essoufflement!

Le conseil d'administration s'implique intensément dans les orientations de JEVI, le soutien à l'accessibilité et à la qualité des services en prévention du suicide.

En équipe, le conseil a piloté le processus de changement à la direction générale, révisé plusieurs politiques internes de soutien au personnel, effectué un suivi serré des modifications exigées par le gouvernement dans le modèle de réponse aux personnes à risque de suicide et développé un nouveau partage de responsabilités avec le CIUSSS de l'Estrie - CHUS concernant la ligne 1 866 APPELLE dont la responsabilité a été transférée à Info-Social. Et bien sûr, le conseil et la direction se sont « retroussés les manches » afin d'augmenter le financement essentiel à la mission communautaire de notre organisation.

Voilà des exemples de défis qui s'offrent aux membres du conseil d'administration de JEVI. Ce sont vraiment des défis d'équipe stimulants à relever. Si vous avez la disponibilité et l'intérêt pour aider JEVI à accomplir cette mission essentielle en prévention du suicide, il y a de la place pour vous au conseil d'administration.

Il existe un processus simple de dépôt de candidature. Contactez M^{me} Tania Boilar, notre directrice générale, au 819 564-7349 pour toute information à cet effet. Vos candidatures devront être déposées avant le 25 mai. Le conseil en fera l'évaluation et une réponse sera donnée au début juin. L'élection des postes au conseil d'administration relève de la responsabilité des membres présents à l'assemblée générale annuelle.

Nous souhaitons avoir le privilège de vous rencontrer en grand nombre le 11 juin prochain.

Avis de convocation Assemblée générale annuelle

Date : Le lundi, 11 juin 2018 à 13 h 30

Lieu : Conseil central de la CSN - Estrie
180, Côte de l'Acadie à Sherbrooke
(stationnement disponible)

S'il vous plaît, veuillez confirmer votre présence d'ici le 8 juin 2018 auprès de : Isa Abraham au 819 564-7349 ou à preventionsuicide@jevi.qc.ca.

Veuillez prendre note que le **Rapport annuel 2017-2018** sera disponible sur notre site au www.jevi.qc.ca après l'assemblée générale.

Liste des membres du conseil d'administration, des postes en élection et à combler

Nom	Durée du mandat	Poste en élection
¹ Michel Thibault	Juin 2017 à juin 2020	Non
² Yan Perreault	Juin 2015 à juin 2018	Oui
³ Pascal Cloutier Carrefour jeunesse-emploi de Sherbrooke	Juin 2016 à juin 2019	Non
⁴ Richard Caron	Juin 2016 à juin 2019	Non
⁵ Marc Drouin	Juin 2017 à juin 2020	Non
⁶ Annick Gauvin	Juin 2015 à juin 2018	Oui
⁷ Marcel St-Onge	Juin 2016 à juin 2019	Non
⁸ Vacant	Juin 2017 à juin 2020	À combler
⁹ Vacant	Juin 2015 à juin 2018	À combler

Projet d'ordre du jour de la 32^e assemblée générale annuelle

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue du président
2. Élection d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 2017
5. Présentation et adoption des rapports 2017-2018
 - 5.1 États financiers audités au 31 mars 2018
 - 5.2 Rapport de la présidence
 - 5.3 Rapport annuel
6. Nomination des auditeurs indépendants pour l'année 2018-2019
7. Présentation du Plan d'action 2018-2019
8. Élection des membres du conseil d'administration
 - 8.1 Nomination de la présidence et du secrétariat des élections
 - 8.2 Présentation des postes en élection, postes vacants et nominations
 - 8.3 Élections
 - 8.4 Présentation des membres du nouveau conseil d'administration
9. Reconnaissance bénévole
10. Divers
11. Levée de l'assemblée

Plus d'Estriens meurent par suicide que sur les routes



Tania Boilar
Directrice générale

En moyenne, à chaque semaine, en Estrie, on perd un membre de notre communauté. De ce nombre, nous excluons toutes les personnes qui ont fait des tentatives de suicide, les personnes qui ont des idées suicidaires et les personnes qui sont endeuillées par suicide. Annuellement, c'est :

- ✧ 50 décès par suicide;
- ✧ 1 250 tentatives de suicide posées;
- ✧ Et, pour 1 décès par suicide, c'est au moins dix personnes endeuillées, chamboulées par ce drame, soit 500 personnes endeuillées par suicide chaque année.

À JEVI, année après année, le nombre d'interventions téléphoniques augmente considérablement, passant de 4 733 en 2011-2012 à 17 130 en 2017-2018.

Plus précisément :

- ✧ 1 299 nouvelles personnes utilisatrices de service au cours de la dernière année seulement;
- ✧ 109 interventions d'urgence desquelles découlent plusieurs autres interventions;
- ✧ 37 postventions suite à un décès par suicide, d'où découlent près de 400 autres interventions;
- ✧ En moyenne, 70 interventions par jour.

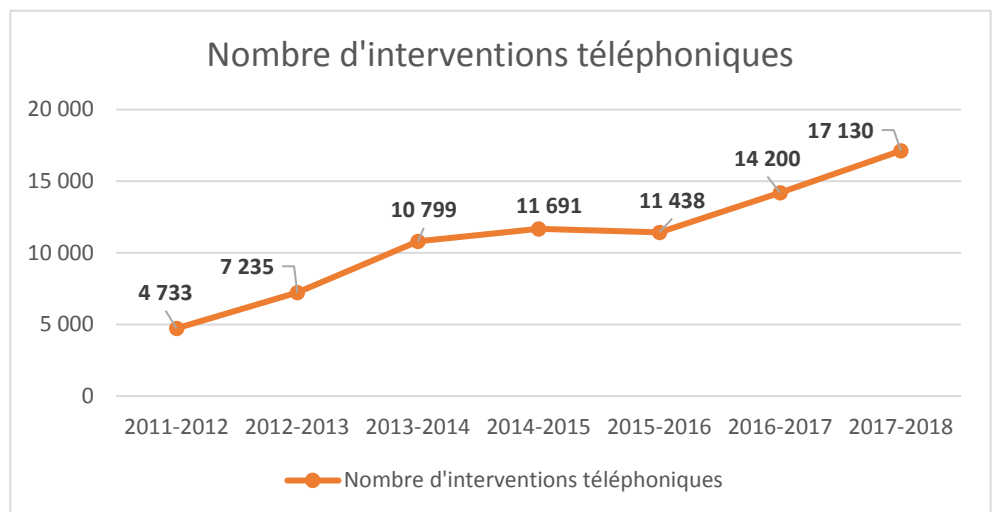
Tout ce travail repose actuellement sur une petite équipe de six intervenants professionnels, bien soutenue au plan clinique, car l'intervention à JEVI est très exigeante. Nous sommes en mesure d'en faire beaucoup et avec professionnalisme, mais nous ne pouvons en faire plus. Notre seul et unique obstacle pour pouvoir en faire davantage : le soutien financier afin d'augmenter le nombre de nos intervenants.

Malgré une hausse importante de la demande de services, notre financement provenant du *Ministère de la Santé et des Services sociaux* reste sensiblement le même d'année en année. Mais, heureusement, la population contribue fidèlement à nos activités d'autofinancement !

On tient encore le coup, mais notre équipe commence à être essouffée, même si nous avons le privilège de collaborer avec des partenaires extraordinaires comme le *Service de police de Sherbrooke*, le *CIUSSS de l'Estrie - CHUS*, les organismes communautaires, etc.

La réalité, c'est que la prévention du suicide est vraiment l'affaire de toute une communauté. JEVI fait déjà la différence pour beaucoup d'Estriens et d'Estriennes. Mais nous ne pouvons pas tout faire seuls. C'est grâce aux yeux et aux oreilles de tous et chacun que nous pouvons éviter le pire. Nos 2 200 sentinelles en Estrie témoignent de l'engagement de la population envers la prévention du suicide.

Au fil des dix dernières années, c'est 500 citoyens qui nous ont « filé entre les doigts ». Tout comme le disait M. Danny McConnell, directeur du *Service de police de Sherbrooke*, « il y a beaucoup plus de suicides que d'accidents mortels à Sherbrooke. »



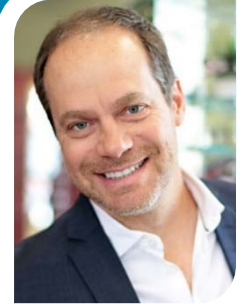
819 564-1354

Appel direct à un intervenant de JEVI
du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h30.

Ligne d'aide provinciale 24/7 : 1 866 APPELLE (277-3553)

LOTÉRIE JEVI 2018

Sous la présidence d'honneur de D^r Alain Côté, o.d.
Vice-président et membre fondateur d'OPTO-RÉSEAU



OPTO
RÉSEAU

Un réseau pour la vie !

Si nous voulons maintenir et augmenter les services d'aide de JEVI, il faut y voir de près. JEVI est une richesse communautaire en prévention du suicide que nous avons bâtie en Estrie. Les personnes, l'énergie et la structure sont en place. Nous avons besoin du soutien financier de la communauté pour continuer à faire la différence. Votre réseau, mon réseau, notre réseau doivent tisser la toile qui supportera les centaines d'Estriennes et d'Estriens qui glissent vers le désespoir.

Par votre participation à la Loterie JEVI 2018 ou encore par votre don en argent, vous faites une différence et participez à garder une flamme allumée en tout temps pour les gens en détresse.

Voyons-y ! Merci d'avance !

Al Côté
D^r Alain Côté, o.d.

Réservez votre billet au
819 564-7349

ou en ligne !!!

Le membership, un geste d'engagement !

Le membership à JEVI est très vivant ! Nous en sommes très heureux. Nous avons dépassé les 400 membres ! Que vous preniez de votre temps pour compléter le formulaire, nous le retourner ou pour faire votre demande d'adhésion en ligne, voilà des gestes concrets d'engagement pour la prévention du suicide en Estrie. C'est une façon de nous dire : *continuez votre travail, il est important.*

MRC	CATÉGORIE DE MEMBRES				TOTAL
	Junior	Senior	Corporatif	Honoraire	
À ce jour :					
Ville de Sherbrooke	-	183	60	7	250
Coaticook	-	14	13		27
Memphrémagog	-	27	10	1	38
Val-Saint-François	-	14	8	1	23
Haut-Saint-François	-	13	6		19
Granit	-	5	13		18
Des Sources	-	6	2		8
Hors région	-	21	4	3	28
Total membres		283	116	12	411

CATÉGORIES DE MEMBRES

JUNIOR - Toute personne âgée de moins de 18 ans. Cette catégorie de membre n'a pas droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

SENIOR - Toute personne âgée de 18 ans et plus. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

CORPORATIF - Toute organisation ou corporation. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

HONORAIRE - Les membres honoraires sont des personnes rattachées ou non à la corporation, qui ont exercé ou qui exercent une influence particulière sur l'atteinte des buts de la corporation. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.